

[Visualiser cet email dans votre navigateur](#)



## EDITO

Le développement économique est au cœur de nos priorités. C'est pourquoi, nous souhaitons accompagner les entrepreneurs, les artisans et les commerçants dans leurs activités quotidiennes et être des « facilitateurs » tout en expliquant et assumant nos positions dans tous les domaines.

Ainsi, lors du conseil communautaire d'avril 2018, les élus ont décidé de faire évoluer le taux de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) de 30,13% à 30,56%, soit une augmentation de 0,43 point représentant une majoration de 1,43% par rapport à l'année dernière. Cette augmentation représentera une majoration annuelle de votre contribution de 35 euros en moyenne. Le calcul de cette moyenne prend en compte l'augmentation appliquée à toutes les entreprises du territoire, des plus importantes comme Sovab aux plus petites. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation de 30,56% de votre CFE comme certains d'entre vous l'ont compris ou comme certains ont voulu vous le faire comprendre.

Cette majoration de 0,43 point de la CFE correspond à un rééquilibrage par rapport aux impôts sur les ménages. En effet l'année dernière, le taux de taxe d'habitation avait augmenté de 0,76 point contre 0,08 point pour les entreprises.

Par ailleurs, nous savons que vous rencontrez toujours plus de difficultés administratives et économiques. Même si nous ne pouvons pas être tenus responsables des décisions politiques prises à votre encontre par tous les gouvernements depuis plus de 20 ans, nous désirons renforcer nos liens pour développer l'attractivité de notre territoire. C'est la raison pour laquelle nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un projet de territoire, notamment en matière de développement économique et de soutien aux commerces de proximité. Celui-ci sera présenté lors d'un petit déjeuner « entreprises » avant son adoption définitive en septembre prochain, afin que vous puissiez vous aussi apporter votre pierre à l'édifice.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour travailler ensemble au développement de notre territoire.

Jacky Zanardo, Président de la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences

André Corzani, Vice-président délégué au développement économique

---

## Zones d'Activités Économiques (ZAE)

En novembre 2017, la commission Stratégie et développement territorial d'OLC a établi la liste des ZAE qui seront gérées par la Communauté de Communes. En effet, celle-ci exerce les compétences en matière de création,



aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

*Pôle d'activités industrielles et technologiques de la Chênois à Briey*

validé la liste des sept zones gérées par OLC :

- la zone industrielle de Jarny Giraumont
- la zone de la Cokerie à Homécourt
- la zone nord (rattachée à la Cokerie) à Homécourt
- la zone du Haut des Tappes à Homécourt
- le pôle d'activités industrielles et technologiques de la Chênois à Briey
- la zone commerciale du Val de l'Orne à Conflans-en-Jarnisy
- la ZAC des deux Vallées à Valleroy

Les conseils communautaires du 11 décembre 2017 et du 13 mars 2018 ont

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Avant de lancer une OPAH 2018-2021, OLC a réalisé le bilan 2014-2016 de deux OPAH et d'une opération

« Habiter mieux » portées par les trois anciennes communautés de communes fusionnées au 1er janvier 2017.

635 logements ont été réhabilités pour un montant total de travaux de 10 millions d'euros, dont 60 % au profit d'entreprises locales.

422 dossiers ont bénéficié d'une aide financière intercommunale (CCJ/CCPO/CCPB) soit 336 000 €.

Ce bilan a permis de dégager les priorités à mettre en œuvre dans la future OPAH :

- la résorption de l'habitat non décent/très dégradé
- la lutte contre la précarité énergétique
- la rénovation de logements vacants
- la production de logements locatifs adaptés par changement de destination de locaux commerciaux vacants

A cela s'ajoute une problématique propre aux copropriétés dites fragiles. Des travaux d'autonomie et d'adaptation au handicap seront également prévus. Une aide aux ravalements de façades des biens situés sur les axes structurants (à définir au travers de l'intérêt communautaire) de l'ensemble des communes membres sera mise en place.

Ces axes d'intervention s'inscrivent dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et dans celles du projet de territoire en cours d'élaboration.

Ainsi, trois opérations sont lancées : une OPAH intercommunale, une OPAH Copropriétés et une campagne de ravalements de façades. Ces actions porteront sur 781 dossiers au total soit environ 1 800 habitants concernés. Elles représentent 12 406 442 € soit un coût résiduel pour OLC (une fois les aides de la Région Grand Est et l'Agence Nationale de l'Habitat déduites) de 650 137 € sur 3 ans.

Le conseil communautaire du 13 mars a validé les actions d'accompagnement proposées et autorisé le lancement d'une consultation pour le recrutement d'un opérateur chargé du suivi-animation de ces programmes.

**Colloque du 18 octobre : Villes en transition, quels leviers pour demain ?**  
**Un enjeu économique majeur**

La Communauté de Communes organise le 18 octobre prochain à Joeuf, un colloque visant à cerner les problématiques actuelles des villes et de leur développement. Il traitera de la revitalisation des centres bourgs et de la rénovation de leur habitat. Il rassemblera les acteurs du territoire (entreprises et partenaires économiques), des personnalités (architectes, urbanistes ...) et des publics issus de toute la région pour engager un dialogue et un échange constructif sur cette thématique. Les objectifs sont de valoriser les actions de la collectivité en faveur de l'habitat et du développement urbain et d'entamer une démarche de concertation avec les acteurs locaux.

Deux ateliers préparatoires à ce colloque seront organisés (le 1er avant les vacances d'été et le 2ème début septembre), et réuniront une vingtaine de chefs d'entreprises (en lien avec les sujets) du territoire d'OLC pour aborder les thématiques de l'énergie (présentation des dispositifs et actions d'OLC et de ses partenaires) et du commerce de proximité (locaux vacants, pas de porte, co-propriétés ...). Le travail résultant de ces deux ateliers viendra alimenter les tables rondes du colloque au travers de débats et d'échanges avec le public.

---

## Bilan du petit-déjeuner entreprises du 19 avril 2018

Le petit-déjeuner entreprises, qui s'est déroulé le 19 avril dernier au Foyer Guy Môquet de Jarny, a rassemblé près d'une vingtaine de chefs d'entreprises et de partenaires économiques du territoire d'OLC. Pour l'occasion, Messieurs Damotte du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Urwald de la Chambre de commerce et d'industrie Grand Nancy Métropole, Pajer et Ruggeri de Pôle emploi Val de Briey, étaient venus faire un point sur le numérique :

- présentation de l'action du conseil départemental sur le déploiement de la fibre optique
- rappel de la nécessité d'être présent sur le net, moyens et outils pour animer un site internet, comment développer son entreprise et sa stratégie de vente en ligne.
- les projets de recrutement, créer une page entreprise etc ...
- point sur les outils numériques à disposition des employeurs (comment recruter avec le service en ligne de Pôle emploi, suivre les projets de recrutement, créer une page entreprise etc ...)

L'assemblée a été très attentive et de nombreuses questions ont ponctué cette présentation.

Afin de changer le concept de ces réunions petit-déjeuner entreprises, la prochaine se déroulera directement dans une entreprise du territoire d'OLC. Cela permettra de visiter une belle entreprise de notre territoire et de créer des liens entre les chefs d'entreprises.

La thématique de la formation et de l'apprentissage sera abordée lors d'un prochain petit-déjeuner entreprises.

**Envie d'aborder un thème ? Contactez-nous.**

---

## Info Partenaires : Pôle emploi et la semaine de l'industrie



Du 26 mars au 1er avril s'est déroulée la semaine de l'industrie, opportunité pour le grand public, jeune et moins jeune, demandeurs d'emplois, de porter un regard neuf sur un secteur qui se transforme. L'objectif de cet événement était de valoriser l'image de l'industrie, de ses métiers, de corriger les idées reçues dont souffrent les filières industrielles et de proposer des offres d'emploi.

Pôle emploi Val de Briey s'est mobilisé durant cet événement et a organisé un job dating industrie avec des entreprises de travail temporaire. Le retour ayant été très positif, Pôle emploi souhaiterait réitérer l'expérience, avec les chefs d'entreprises d'OLC.

Un job dating est un entretien d'embauche « express » ; entre 10 et 15 minutes durant lesquelles un candidat va pouvoir échanger avec un recruteur dans le but de décrocher un deuxième rendez-vous. Le recruteur, sera amené à rencontrer sous ce format un nombre important de candidats, le temps d'une journée ou d'une demi-journée.

Une sélection peut être effectuée, en amont, par les services de Pôle emploi.

Si vous êtes intéressé par ce concept, vous pouvez prendre contact avec le service employeur de Pôle emploi Val de Briey : [entreprise.lor0046@pole-emploi.net](mailto:entreprise.lor0046@pole-emploi.net) ou par téléphone : 03.82.46.56.20

---

## Les entreprises ont la parole

Cette lettre d'informations vous donne l'opportunité de communiquer sur un sujet, un événement ou de partager une information utile pour les autres chefs d'entreprises du territoire.

**Pour diffuser vos informations,  
de professionnels à professionnels,  
contactez-nous.**

### Le saviez-vous ?

Sur le Bassin de Briey pour 2018 :

- **1 054** projets de recrutement
- **27%** de projets déclarés saisonniers
- **33,8%** de projets jugés difficiles
- **59,4%** des projets dans les activités de service

(source : Pôle emploi : enquête sur les besoins en main d'œuvre sur le Bassin de Briey - avril 2018)

---

*Copyright © 2018 Communauté de communes Orne Lorraine Confluences*

Service Attractivité et Affaires économiques / 03 82 33 10 10 / [sandrine.clausse@olc54.fr](mailto:sandrine.clausse@olc54.fr)

Espace Gilbert Schwartz - 5 rue Clément Humbert - BP 92 - 54800 Jarny

Vous recevez ce courriel car vous vous êtes abonné(e) à la Lettre Eco d'OLC. [Se désinscrire](#)

MailChimp